



# Conférence sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement

Distr. générale  
22 juin 2009  
Français  
Original : anglais

New York, 24-26 juin 2009

Point 8 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**Débat général sur la crise financière et économique  
mondiale et son incidence sur le développement**

## **La crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement**

### **Rapport du Secrétaire général**

#### *Résumé*

Le présent rapport a été établi en application de la résolution 63/277 de l'Assemblée générale, dans laquelle les États Membres ont prié le Secrétaire général d'établir un rapport sur l'origine et les causes de la présente crise financière et économique mondiale, les mécanismes par lesquels elle s'était transmise aux pays en développement, l'impact qu'elle risquait d'avoir sur le développement, la façon dont l'Organisation des Nations Unies y réagissait par ses activités de développement, et les mesures prises à ce jour aux niveaux national et international pour y faire face. Il paraît alors que le monde traverse la pire récession qu'il ait connue depuis les années 1930. Bien que la crise n'ait pas débuté dans les pays en développement, ceux-ci sont pourtant frappés de plein fouet et subissent les répercussions du fléchissement des échanges commerciaux, du durcissement des conditions de financement dans le monde et de la réduction des envois de fonds. La pauvreté et la faim s'accroissent et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, qui avait progressé à grand prix, connaîtra vraisemblablement de profonds revers. Les enfants, les femmes, les travailleurs pauvres, les migrants et les personnes déjà défavorisées sont les plus vulnérables. La dégradation de l'environnement risque de s'accroître et les tensions sociales s'aggravent. La communauté internationale doit réagir en prenant des mesures ambitieuses, en réformant la gouvernance économique internationale et en élaborant des dispositifs institutionnels internationaux propices à un développement équitable et durable.

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

\*\* A/CONF.214/1.



## I. Introduction

1. **Le monde est en proie à la pire récession qu'il ait connue depuis les années 1930, et celle-ci pourrait gravement nuire au développement humain.** La crise financière et économique mondiale, qui prend rapidement de l'ampleur, perturbe profondément la croissance économique dans le monde et compromet les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs de développement arrêtés au niveau international. Selon les toutes dernières prévisions globales du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, le revenu mondial par habitant pourrait reculer de 3,7 % en 2009<sup>1</sup>. Si l'on ne prend pas rapidement des mesures efficaces, il se pourrait bien que le taux de chômage dépasse 10 % dans certains pays développés, que des dizaines de millions de personnes perdent leur emploi dans les pays en développement et que des centaines de millions de personnes aillent grossir les rangs des travailleurs pauvres.

2. **La Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et son incidence sur le développement, qui se tiendra prochainement au plus haut niveau, offrira l'occasion de faire le point sur les causes de la crise, d'examiner les dispositions qui ont été prises pour y faire face et de favoriser une action plus concertée.** Compte tenu de l'ampleur de la crise, des efforts réfléchis doivent être faits pour veiller à ce que ses répercussions déjà profondes sur la sphère réelle de l'économie des États Membres ne s'accompagnent pas pour les plus vulnérables d'une catastrophe humanitaire massive. En prévision de la Conférence, le présent rapport passe en revue les causes de la crise et les mesures prises à ce jour pour y faire face. Il est organisé de la manière suivante : la section II est consacrée à l'origine et aux causes de la crise ainsi qu'aux mécanismes par lesquels elle s'est transmise aux pays en développement; la section III porte sur l'incidence que la crise a et pourrait avoir sur le développement; la section IV récapitule les mesures prises sous l'égide de l'ONU et d'autres instances internationales pour y faire face; et la section V conclut le présent rapport.

## II. Origine et causes de la crise

3. **Les années qui ont précédé la crise ont été marquées par une croissance élevée à l'échelle mondiale et une inflation relativement stable et faible dans la plupart des pays.** La croissance était emmenée par la forte hausse de la productivité dans de nombreux pays et celle-ci, associée au renforcement de l'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale et à une expansion robuste des échanges commerciaux, a permis que les prix demeurent relativement stables pendant plusieurs années. En outre, les taux d'intérêt à court terme sont restés bas, du fait de la politique monétaire accommodante pratiquée, tandis que les taux à long terme connaissaient un repli en raison du taux relativement élevé de l'épargne en Asie et dans les pays exportateurs de pétrole.

---

<sup>1</sup> Situation et perspectives de l'économie mondiale à la mi-2009 (E/2009/73). Disponible à l'adresse : [www.un.org/esa/policy/wess/wesp.html](http://www.un.org/esa/policy/wess/wesp.html).

4. **Allié à une régulation insuffisante, ce modèle de croissance a fini par entraîner le surendettement des institutions financières, des entreprises et des ménages, situation qui n'avait rien de viable.** Les taux d'intérêt restant bas, les investisseurs se sont mis en quête de rendements plus importants sur les marchés des actions, de l'immobilier et des produits de base. Le cours des actifs a connu une hausse dans toute une gamme de pays industrialisés et d'économies naissantes, et le cours élevé des produits de base a profité à de nombreux pays en développement. La volatilité relativement restreinte du marché et un optimisme excessif engendré par plusieurs années de forte croissance ont conduit les investisseurs à faire des placements dans des actifs à risques. Du fait des failles de la régulation, de nouveaux instruments et mécanismes ont pu apparaître dans les systèmes financiers : alors qu'ils semblaient offrir des rendements plus importants ajustés aux risques, ils étaient souvent plus risqués – et même plus dangereux sur le plan structurel – qu'ils ne paraissaient l'être. Une régulation adéquate aurait peut-être mis fin à cette évolution, ou du moins l'aurait-elle peut-être freinée, mais même lorsqu'il existait des dispositions, elles n'étaient pas appliquées. De la même manière, le dispositif de surveillance qui aurait pu permettre de déceler ces problèmes plus tôt avait été morcelé et réparti entre diverses instances et institutions et des organismes de surveillance. Le système des Nations Unies n'avait pourtant eu de cesse de lancer des mises en garde pendant des années, à la faveur de publications telles que *Situation et perspectives de l'économie mondiale* et *Rapport sur le commerce et le développement*, contre l'accentuation de l'endettement des ménages, du secteur public et du secteur financier, aux États-Unis et ailleurs, qui engendrait de profonds déséquilibres financiers mondiaux et ne pouvait être viable.

5. **La quête mondiale de placements plus rémunérateurs s'est accompagnée d'une accentuation des déséquilibres financiers internationaux.** Le taux élevé de l'épargne en Asie et dans les pays à excédent de pétrole a entretenu un fort taux de consommation aux États-Unis et dans quelques autres pays industrialisés. L'apport aux États-Unis de capitaux en provenance de pays à excédent d'épargne – notamment de nombreux pays en plein essor – a été étayé par le fait que les actifs américains paraissaient à la fois moins risqués et plus liquides que d'autres. Avant que la crise ne débute, on craignait qu'une inversion massive de ces apports de capitaux n'entraîne une chute brutale du cours du dollar des États-Unis et de profonds ajustements de l'économie mondiale.

6. **Au lieu d'être déclenchée par la liquidation massive d'actifs libellés en dollars, la crise a éclaté lorsque de par le monde les établissements financiers surendettés et les structures complexes de gestion d'actifs ont brusquement perdu la confiance des investisseurs.** La crise a été le théâtre non pas d'une liquidation massive des actifs libellés en dollars, mais d'une appréciation de cette devise. Les profonds déséquilibres entre l'Asie et les pays industrialisés sont en train de s'estomper du fait de la contraction de la demande dans les pays industrialisés tandis que le crédit se resserre, de la compression de la sphère réelle de l'économie et de la baisse des prix de l'immobilier. L'économie mondiale étant fortement intégrée et dépourvue d'une régulation adéquate, l'effondrement d'une partie du système a de graves répercussions dans d'autres domaines, comme nous le constatons aujourd'hui.

7. **Les décideurs ont réagi en injectant massivement des liquidités dans le système financier et en soutenant directement certaines grandes institutions financières.** Des fonds publics colossaux (18 000 milliards de dollars, soit près de

30 % du produit mondial brut (PMB)<sup>2</sup>) ont été dégagés en vue de reconstituer le capital des banques, de nationaliser certains établissements financiers et de garantir des dépôts bancaires et d'autres actifs financiers. Conscients que des mesures monétaires et financières ne suffiraient pas à éviter une récession, de nombreux pays, principalement des pays développés mais aussi certains pays en développement, ont élaboré des plans de relance budgétaire. Ainsi, en avril 2009, quelque 2 700 milliards de dollars (soit environ 4 % du PMB) avaient été mobilisés pour la période 2009-2011. Ces dépenses, qui visent à relancer l'économie, doivent empêcher que la récession ne s'aggrave et favoriser l'emploi.

**8. Il faudra rester vigilant si l'on entend veiller à ce que la récession actuelle ne s'inscrive pas dans la durée.** Les interventions hardies menées jusqu'à présent ne permettront vraisemblablement pas de donner à l'économie suffisamment d'élan pour empêcher une récession en 2009, mais elles pourraient ouvrir la voie à une reprise en 2010. La récession risque toutefois de se prolonger dans le monde. En effet, les problèmes que connaissent les grandes économies de marché dans les secteurs de la finance et des entreprises persistent, les tendances protectionnistes gagnent du terrain et dans la plupart des pays, les entreprises et les consommateurs n'ont toujours pas repris confiance. La communauté internationale doit prendre des mesures concertées.

**9. Les failles structurelles du système financier mondial nuisent tout particulièrement aux pays en développement, qui ne sont pour la plupart pas à même de prendre les mesures compensatoires dont les pays industrialisés demandent l'adoption pour lutter contre les effets de la crise sur l'économie réelle.** Les pays les moins avancés sur le plan économique sont généralement plus vulnérables aux fluctuations des marchés mondiaux. Les pays en développement ont presque toujours de petites réserves et contractent des emprunts en devises pour financer leur progrès. En cas de crise, ils sont souvent contraints d'appliquer des politiques monétaires et budgétaires procycliques pour empêcher les sorties de capitaux et une vente massive de leurs devises respectives, ce qui accroît la volatilité de la performance de leur économie et nuit à la croissance à long terme. Cette asymétrie entre la marge de manœuvre qu'ont les pays industrialisés et celle qu'ont les pays en développement pour faire face aux crises économiques et financières exacerbe les inégalités dans le monde et pourrait paralyser le progrès vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

### **III. Mécanismes de transmission et impact de la crise sur le développement**

**10. Les effets secondaires de la crise économique mondiale atteignent rapidement les pays les plus pauvres et les plus vulnérables du monde, et menacent d'affaiblir sérieusement les gains récents dans les domaines économique et social.** Bien que les premières vagues de la crise économique mondiale aient été ressenties principalement dans les économies avancées et

---

<sup>2</sup> Les chiffres indiqués comprennent les mesures de sauvetage financier (notamment les garanties publiques des créances irrécouvrables) et les liquidités injectées dans les systèmes financiers entre le 1<sup>er</sup> septembre 2008 et le 31 mars 2009. Voir le bulletin mensuel n° 7 sur la situation et les perspectives de l'économie mondiale (2 avril 2009), disponible à l'adresse : ([http://www.un.org/esa/policy/publications/wespmbn/sgnote\\_7.pdf](http://www.un.org/esa/policy/publications/wespmbn/sgnote_7.pdf)) (en anglais seulement).

émergentes, les pays à faible revenu – au contraire des crises précédentes – sont maintenant de plus en plus exposés aux récessions mondiales étant donné leur plus grande intégration à l'économie mondiale par plusieurs canaux de transmission. Toutefois, ces canaux ne s'arrêtent pas au niveau des pays, mais atteignent les groupes de population les plus vulnérables, qui sont souvent les plus durement touchés et les moins capables de faire face à des changements spectaculaires. En ces temps de crise économique mondiale, il est d'autant plus important que les difficultés rencontrées par les pays et les populations les plus vulnérables soient bien comprises et reconnues. Nos réactions au niveau mondial doivent tenir pleinement compte des besoins des pays et des personnes qui sont très susceptibles aux ramifications des chocs mondiaux, sans pouvoir réagir. Le présent chapitre examine les canaux de transmission par lesquels la crise économique et financière a touché les pays en développement ainsi que l'impact de la crise sur le développement de ces pays.

#### **A. Impact de la diminution des échanges commerciaux, des financements et des envois de fonds des migrants**

**11. Bon nombre de pays en développement n'ont pas été directement exposés à la crise financière, mais ils en subissent les effets par le biais de différents facteurs**, y compris l'effondrement du commerce et des prix des produits de base, l'inversion des flux de capitaux, l'augmentation du coût des emprunts, la diminution des envois de fonds des travailleurs et les pressions qui s'exercent sur l'aide publique au développement. Étant donné que la récession a des effets inégaux, les pays sont touchés à des degrés divers en fonction de leur structure économique et de leur vulnérabilité aux chocs. Les pays les plus pauvres sont plus vulnérables face aux vicissitudes de l'économie mondiale. Ils sont lourdement tributaires des financements extérieurs (notamment de l'aide) et du commerce, et leurs revenus en devises et leurs recettes publiques ont tendance à ne reposer que sur un petit nombre de produits de base. L'impact de la crise est par ailleurs fonction de l'aptitude des gouvernements à riposter à ses conséquences, de l'existence ou non de mécanismes de politiques macroéconomiques anticycliques et de la solidité des systèmes de protection sociale, des mécanismes de réglementation et des structures de gouvernance, et de leur stabilité politique. Ces facteurs déterminent également la manière dont les différents groupes au sein de la société sont touchés par la crise.

**12. Les sources extérieures de financement des pays en développement se sont taries.** Les apports de capitaux privés aux pays en développement se sont considérablement contractés et les primes de risque sur les financements extérieurs ont fortement augmenté. Les apports nets de capitaux privés aux pays en développement ont chuté de plus de 50 % en 2008, passant du niveau maximum de plus de 1 000 milliards de dollars enregistré en 2007 à moins de 500 milliards en 2008. Une autre baisse considérable de 50 % est prévue pour 2009<sup>3</sup>.

Les apports nets de capitaux privés devraient régresser pour tous les pays émergents à économie de marché et tous les pays en développement, mais ce sont les pays émergents d'Europe qui subiront les baisses les plus importantes par rapport aux niveaux précédents.

<sup>3</sup> « Situation et perspectives de l'économie mondiale à la mi-2009 » (voir note 1).

13. **Les coûts des financements extérieurs pour les pays émergents et les pays en développement ont explosé.** La prime de risque sur les prêts à ces pays a considérablement augmenté, de 250 points de base en moyenne à près de 800 points de base en l'espace de quelques semaines au troisième trimestre de 2008. À la différence de la situation qui prévalait il y a quelques années, lorsque les différences variaient sensiblement entre les pays et les régions, dénotant le fait que les investisseurs faisaient une distinction entre les risques propres aux pays, la récente augmentation des coûts a été uniforme, confirmant l'existence du phénomène de contagion et de l'aversion généralisée pour l'investissement sur les marchés financiers mondiaux. Les écarts se sont certes resserrés à 500 points de base en avril 2009, mais ils restent très élevés par rapport aux conditions normales du marché<sup>4</sup>.

14. **La pénurie des financements accessibles aura de graves répercussions sur les dépenses d'infrastructure, essentielles à la croissance durable.** Les investissements consacrés aux projets d'infrastructure publics et privés en Afrique subsaharienne et en Amérique latine ont notablement régressé à la suite de diverses crises et des redressements fiscaux des années 80 et 90, et ces investissements ont aussi fortement diminué à la suite de la crise financière de la fin des années 90 en Asie de l'Est et n'avaient pas retrouvé leurs niveaux d'avant la crise en 2007<sup>5</sup>. Il est essentiel d'entretenir, de construire ou de rénover les infrastructures publiques qui sont particulièrement nécessaires à un développement et une croissance durables.

15. **La hausse du coût des emprunts extérieurs aura aussi des répercussions sur l'endettement tolérable de nombreux pays.** Quelque 3 000 milliards de dollars de dettes extérieures des pays et bien plus de 1 000 milliards de dollars de dettes extérieures des entreprises privées viendront à échéance en 2009. Ces dettes devront être refinancées à un coût bien plus élevé qu'auparavant. La baisse des taux de croissance et des recettes d'exportation influencera en outre le niveau d'endettement tolérable de nombreux pays en développement. La dette extérieure étant libellée dans les principales monnaies, la capacité de service de la dette des pays est particulièrement sensible aux fluctuations des taux de change. La dégradation de la conjoncture extérieure et l'appréciation du dollar des États-Unis depuis août 2008 exercent des pressions à la baisse sur les taux de change des pays en développement. De nombreux pays à revenu faible et intermédiaire ont connu des dévaluations sensibles de leur monnaie au cours des six à neuf derniers mois, atteignant parfois de 20 à 50 %. Cette dépréciation rend le service de la dette extérieure beaucoup plus coûteux en monnaie nationale et a déjà des effets sur les situations budgétaires des gouvernements et des entreprises. Ces facteurs exercent des pressions considérables sur l'endettement tolérable de nombreux pays en développement.

16. **De nombreux pays à faible revenu sont également exposés à un niveau de risque élevé, notamment ceux qui ont bénéficié d'allègements appréciables de la dette au titre de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés et de l'Initiative multilatérale d'allègement de la dette.** À la fin de 2008, seulement huit pays pauvres très endettés couraient un faible risque de surendettement, selon la

---

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Voir « Situation et perspectives de l'économie mondiale – 2006 : Divergences de la croissance et du développement (Publication des Nations Unies, numéro de vente F.06.II.C.1) et Banque mondiale, « Swimming against the tide: how developing countries are coping with the global crisis », document d'information établi pour la réunion des ministres des finances du G-20 et des gouverneurs de banques centrales, tenue à Horsham (Royaume-Uni), les 13 et 14 mars 2009.

classification du FMI et de la Banque mondiale, alors que le risque était modéré à élevé pour 31 pays, y compris 10 qui se trouvaient déjà en situation de surendettement<sup>6</sup>. Des études récentes ont établi également que près d'un tiers des pays à revenu faible et intermédiaire en Afrique subsaharienne ont des ratios de la dette extérieure au PNB supérieurs à 50 % et des ratios de service de la dette au PNB supérieurs à 2 %, ce qui classerait ces pays comme étant vulnérables aux chocs extérieurs et exposés aux risques de surendettement<sup>7</sup>.

**17. L'effondrement du commerce mondial aura probablement des répercussions importantes sur les pays en développement, dont beaucoup dépendent du commerce pour une part substantielle de leur revenu national.**

Les flux d'échanges commerciaux dans le monde ont subi une baisse vertigineuse à partir de la fin de 2008 et ont continué à régresser au premier trimestre de 2009, au rythme annuel de plus de 40 % jusqu'en février 2009 (fig. I). L'Organisation mondiale du commerce prévoit que le volume du commerce mondial de marchandises pourrait chuter de 9 % en 2009 dans l'ensemble, alors que selon la publication des Nations Unies intitulée *Situation et perspectives de l'économie mondiale*, une baisse encore plus importante s'élevant à 11 % est prévue, soit le niveau le plus élevé depuis la Grande Dépression des années 30<sup>8</sup>. L'épuisement des financements des échanges commerciaux aggrave les répercussions de la baisse de la demande mondiale. Bien que l'on ne dispose pas de données exhaustives permettant d'évaluer les tendances des crédits à l'exportation et à l'importation, de nombreux pays font état de difficultés pour accéder à divers instruments de financement du commerce, ce qui se traduit par la compression des activités d'échanges commerciaux. Cela a été démontré par l'immobilisation de porte-conteneurs et une baisse considérable des transports maritimes, tels qu'ils sont mesurés par l'Index de la Baltique.

**18. Les pays en développement subiront à des degrés divers la baisse de la demande de leurs exportations et du resserrement du crédit commercial, mais les implications sont graves pour tous les pays.**

Les baisses les plus importantes ont été observées parmi les pays asiatiques, au rythme annuel de 50 % ou davantage dans certains cas<sup>9</sup>. La Chine et l'Inde ont enregistré des baisses sensibles de leurs exportations, en glissement annuel, pour la première fois depuis des décennies. Les importations de ces pays sont également en baisse, ce qui, conjugué au fléchissement de la demande dans les pays industrialisés, a un effet sur les exportations de produits de base des pays à faible revenu. Par ailleurs, de nombreux pays africains et autres pays pauvres sont particulièrement éprouvés du fait de la forte dépendance de leur économie monétaire à l'égard de quelques produits d'exportation. Certains ont pu promouvoir des industries d'exportation créneaux, notamment les textiles, les fleurs coupées et les fruits et légumes. Ces secteurs sont devenus des sources importantes de devises et de recettes publiques dans de nombreux pays à faible revenu et sont à présent menacés à cause de la récession mondiale. Cette tendance s'est poursuivie en raison des préoccupations récentes

<sup>6</sup> Voir Résultats du Partenariat mondial pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (Publication des Nations Unies, N° de vente F.08.I.17). Peut également être consulté à l'adresse suivante : [http://www.un.org/esa/policy/mdggap/mdg8report\\_frw.pdf](http://www.un.org/esa/policy/mdggap/mdg8report_frw.pdf).

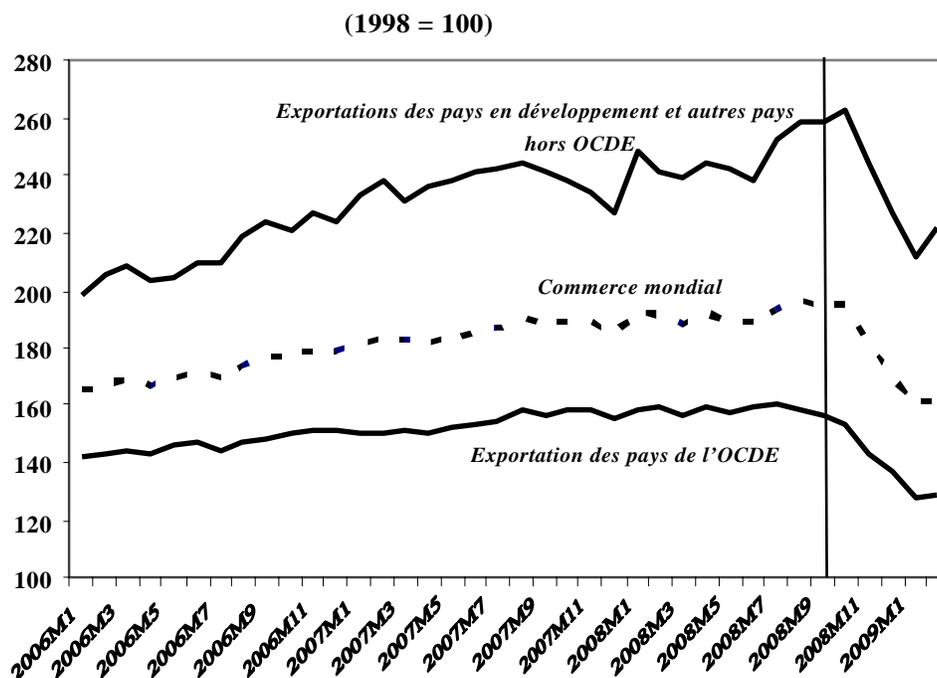
<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Voir « Situation et perspectives de l'économie mondiale à la mi-2009 » (voir note 1).

<sup>9</sup> Ibid.

concernant la santé publique face à la possibilité d'une pandémie mondiale de grippe.

Figure I  
Effondrement du commerce mondial, janvier 2006-février 2009



Source : Département des affaires économiques et sociales, sur la base des données du Bureau de planification centrale des Pays-Bas.

19. **Les fortes baisses des produits de base aggravent l'impact défavorable pour de nombreux pays en développement, notamment ceux qui sont fortement tributaires des exportations de ces produits.** De 2002 au milieu de 2008, bon nombre de pays ont bénéficié de la tendance à la hausse, quoique imprévisible, des prix du pétrole et des produits de base hors pétrole. L'intensification de la crise financière mondiale depuis le milieu de 2008 a entraîné un revirement brutal de cette tendance. Les prix du pétrole ont baissé de plus de 70 % par rapport à leurs niveaux maximum du milieu de 2008. Les prix des métaux ont chuté de 50 % et les prix des autres produits de base ont aussi accusé des baisses sensibles. Aucune reprise notable n'est prévue, ce qui continuera probablement de déprimer les revenus des exportations et les recettes publiques de nombreux pays en développement. Les termes de l'échange pour les pays importateurs de produits alimentaires et énergétiques pourraient s'améliorer, même si dans la plupart des cas ces gains seront largement annulés par l'effondrement de la demande d'exportations, la hausse du coût des emprunts et/ou la chute des envois de fonds des travailleurs migrants. Parmi les exportateurs nets de produits de base, ce sont les pays à faible revenu qui sont le plus durement éprouvés par la chute des prix sur les marchés mondiaux, les exportations de produits primaires représentant en moyenne

70 % de leurs exportations totales et une part importante de leurs recettes publiques provient de ces exportations.

**20. Les envois de fonds des migrants aux pays en développement ont aussi régressé de manière sensible.** D'un montant total de plus de 300 milliards de dollars en 2008, près du triple du montant annuel de l'aide publique au développement (APD) accordée aux pays en développement, les envois de fonds de travailleurs migrants sont devenus une source importante de revenus pour financer la consommation des familles ainsi que les investissements dans de nombreux pays en développement, mais ils ne peuvent remplacer un système adéquat de protection sociale. Au cours des crises passées, les envois de fonds avaient tendance à être anticycliques, augmentant pour compenser la détérioration de la conjoncture dans les pays d'origine, mais les baisses parallèles enregistrées dans les pays industrialisés et les pays en développement au cours de la présente crise semblent mettre fin à cet effet anticyclique. Toutefois, la dépréciation de la monnaie nationale des pays d'origine pourrait augmenter le pouvoir d'achat de ces envois de fonds.

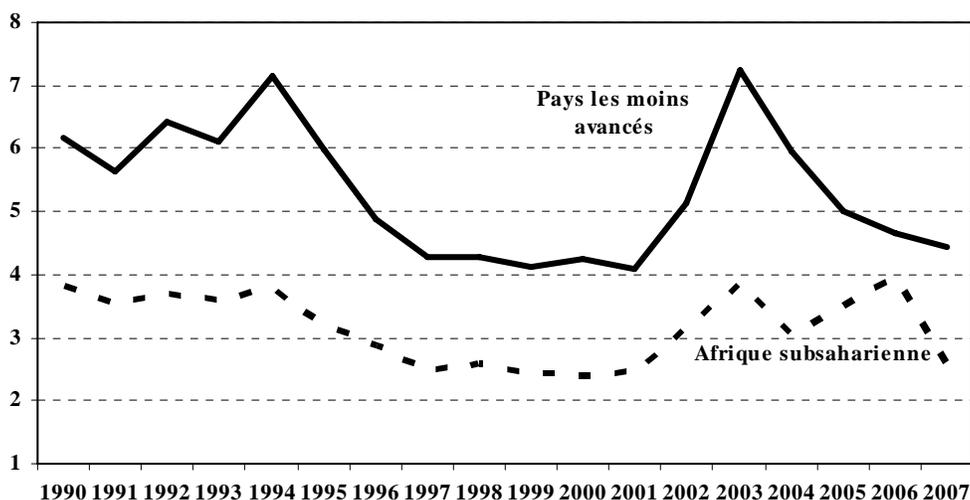
**21. Les envois de fonds sont aussi menacés par l'adoption de mesures plus rigoureuses de contrôle de l'immigration, les expulsions forcées et la réduction de la sécurité de l'emploi pour les travailleurs migrants.** Face à l'augmentation du chômage, de nombreux pays d'accueil appliquent des mesures plus rigoureuses de contrôle de l'immigration et prennent des dispositions plus contraignantes pour les travailleurs migrants. En outre, les migrants ont tendance à perdre leur emploi plus vite que d'autres travailleurs à cause des politiques nationales ou des pressions exercées par le public. Par conséquent, les pays d'origine des travailleurs migrants pourraient être privés, en raison de la réduction des envois de fonds, des ressources nécessaires pour limiter l'impact de la crise. Les pays à revenu intermédiaire seront les plus touchés, en tant que principaux bénéficiaires en valeur absolue. Toutefois, en valeur relative, les envois de fonds jouent un rôle très important pour un certain nombre de petits pays à revenu intermédiaire et à faible revenu, représentant dans certains cas plus de 20 % du PIB. Pour l'Afrique subsaharienne, le revenu total procuré par les envois de fonds s'est chiffré à 20 milliards de dollars en 2008, soit un montant supérieur à ce que la région a reçu tant sous forme d'investissements étrangers directs que de ce que le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques qualifie d'« aide programmable pour les pays », c'est-à-dire le montant net de l'APD sans compter l'allègement de la dette, les bourses et d'autres formes d'assistance qui ne constituent pas un appui direct en espèces aux budgets des gouvernements<sup>10</sup>. Les envois de fonds de migrants à l'Amérique latine et aux Caraïbes ont commencé à diminuer au troisième trimestre de 2008 suite à la dégradation du marché du travail aux États-Unis, qui est la source de 80 % des envois de fonds des migrants à cette région. L'Europe de l'Est et l'Asie centrale ont aussi enregistré une réduction substantielle des envois de fonds lorsque le rouble russe a commencé à se déprécier en 2008. Les envois de fonds à l'Asie du Sud devraient ralentir considérablement en 2009 suite à la décélération attendue de l'activité économique au Moyen-Orient où bon nombre de migrants d'Asie du Sud trouvent des emplois.

<sup>10</sup> Banque mondiale, Migration and Development Brief 9 (23 mars 2009). Peut également être consulté à l'adresse suivante : [http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/MD\\_Brief9\\_Mar2009.pdf](http://siteresources.worldbank.org/INTPROSPECTS/Resources/MD_Brief9_Mar2009.pdf).

22. **Des pressions pourraient s'exercer sur les flux d'aide en raison de la baisse du revenu national brut (RNB) des principaux pays donateurs.** Le ralentissement de l'économie mondiale au début des années 90 a entraîné de vastes déficits budgétaires dans les pays donateurs, ce qui s'est traduit par des réductions sensibles de l'aide publique au développement, qui est passée de 0,3 % de leur RNB en 1992 à 0,22 % en 1997. Avant la crise, les flux d'APD aux pays en développement ont diminué notablement en 2006 et 2007. En 2008, les flux d'aide accordés par les donateurs membres du Comité d'aide au développement ont cependant augmenté de nouveau, atteignant près de 120 milliards de dollars et revenant à la proportion de 0,3 % du RNB combiné des pays donateurs. La crise exerce déjà des pressions à la baisse sur les flux d'aide. Dans le cas de nombreux pays donateurs, les flux d'aide doivent correspondre à un pourcentage déterminé du RNB, de sorte que la valeur de l'aide diminuera en même temps que le revenu national, même si la part reste fixe. Certes les pays donateurs ont maintes fois réitéré leurs engagements en matière d'APD, mais ils risquent d'avoir du mal à tenir régulièrement ces engagements si la crise actuelle persiste.

23. **Un autre sujet de préoccupation immédiate tient au fait que les flux d'aide pourraient devenir encore plus instables.** Déjà, avant la crise, les pays à faible revenu, en particulier les moins avancés, ont enregistré de vastes fluctuations des flux annuels d'aide, atteignant 2 à 3 % du PIB (fig. II). De nombreux pays en développement à faible revenu n'ont guère d'autres possibilités d'aide au développement face à des réductions liées à la crise des revenus des exportations, des recettes publiques, des envois de fonds des migrants et des flux de capitaux privés. L'incertitude quant aux niveaux des flux d'aide complique ainsi les politiques macroéconomiques adoptées pour riposter à la crise.

Figure II  
**Instabilité des flux d'aide (pourcentage du PIB)**



Sources : Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement et bases de données du Département des affaires économiques et sociales.

24. **La plupart des pays en développement connaîtront de graves difficultés de balance des paiements imputables à la détérioration de la conjoncture internationale.** D'après les estimations de la Banque mondiale, 98 des 104 pays en développement ne seront pas en mesure de satisfaire leurs besoins de financement extérieur et le déficit de financement extérieur pourrait grimper à 268 milliards de dollars rien qu'en 2009, mais pourrait bien atteindre 700 milliards de dollars si l'on suppose que les flux de capitaux privés continuent de régresser et que les fuites de capitaux vers les pays industrialisés s'intensifient<sup>11</sup>. Rien que dans le cas des pays à faible revenu, le FMI prévoit que les chocs de la balance des paiements pourraient se chiffrer à 140 milliards de dollars environ en 2009<sup>12</sup>. Certains pays ont certes accumulé de vastes montants de réserves internationales, mais celles-ci sont inégalement réparties – c'est-à-dire que la plupart sont détenues par un petit nombre de pays. La plupart des pays en développement ont des réserves insuffisantes pour faire face à l'ampleur du choc extérieur causé par la crise. Une trentaine de pays à faible revenu aurait déjà des niveaux insuffisants de réserves pour couvrir le minimum critique de trois mois d'importations. Des pays émergents à économie de marché ayant des réserves importantes ont vu leurs réserves de change diminuer considérablement, de 20 à 40 %, et ils ont essayé de compenser le déclin de leurs comptes des opérations courantes. Un nombre croissant de pays ont dû s'adresser au FMI en vue d'obtenir de vastes montants de financement d'urgence pour limiter la déstabilisation de leur économie.

## **B. Incidences sur la croissance, l'emploi et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement**

25. **Il est probable qu'en 2009, la croissance du revenu par habitant dans les pays en développement stagnera du fait de la dégradation rapide de la conjoncture extérieure.** D'après les dernières prévisions établies par l'ONU, la croissance du revenu par habitant dans les pays en développement subira un ralentissement appréciable. La croissance du PIB par habitant devrait tomber à zéro en moyenne pour les pays en développement, contre 4 % en 2008 et près de 6 % par an en moyenne pour la période 2004-2007. Le ralentissement escompté est généralisé quoique plus marqué en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et dans les Caraïbes. On s'attend également à ce que ces régions connaissent la plus forte chute du revenu par habitant en 2009. Pour au moins 60 pays en développement, la croissance du revenu par habitant sera probablement négative en 2009. Les pays les moins avancés, y compris les petits États insulaires en développement, pourraient aussi être gravement touchés, la croissance reculant de cinq points de pourcentage par rapport à la forte croissance qu'ils ont enregistrée ces dernières années.

26. **Cette stagnation de la croissance pourrait entraîner une récession prolongée du marché du travail.** L'Organisation internationale du Travail estime que, à cause de la crise, au moins 50 millions de personnes dans le monde pourraient perdre leur emploi et que des centaines de millions pourraient rejoindre

<sup>11</sup> Banque mondiale, « Swimming against the tide: how developing countries are coping with the global crisis » (voir note 5).

<sup>12</sup> Fonds monétaire international, *The Implications of the Global Financial Crisis for Low-income Countries* (Washington, mars 2009).

les rangs des travailleurs pauvres<sup>13</sup>. Le taux de chômage tel qu'il est mesuré pourrait ne pas traduire la gravité de la crise car les gens renoncent à chercher du travail ou quittent le secteur structuré. Dans la plupart des pays en développement, faute de protection sociale adéquate, ceux qui perdent leur emploi sont souvent obligés d'exercer des activités informelles peu qualifiées et peu rémunérées dont il n'est pas tenu compte dans les chiffres du chômage.

**27. Les taux élevés de chômage et de sous-emploi risquent de persister pendant assez longtemps.** Les enseignements tirés des crises financières passées indiquent qu'il faut généralement quatre à cinq ans pour que le taux de chômage retrouve son niveau antérieur à la crise une fois que la reprise économique est engagée. Il en est ainsi parce qu'il est très difficile d'enrayer la hausse générale du chômage à long terme et l'expansion du marché du travail informel – exacerbée par le retour des migrants et la migration inverse à grande échelle des zones urbaines vers les zones rurales<sup>14</sup>. Si ces tendances persistent, les incidences négatives de la crise perdureront, entraînant des difficultés sociales considérables et privant l'économie de précieuses ressources. Pour compenser les pertes d'emplois et le déplacement des travailleurs provoqués par la crise, la plupart des pays devront accélérer sensiblement leur croissance entre 2011 et 2015.

**28. La crise économique et financière mondiale vient s'ajouter à la crise alimentaire de 2008, qui n'est pas encore terminée.** L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que 115 millions de personnes auraient souffert de la faim en 2007 et 2008 en raison de l'augmentation des prix des denrées alimentaires, ce qui a fait passer à 1 milliard le nombre de personnes dans le monde qui ne mangent pas à leur faim. En outre, avant la crise actuelle, 2 milliards de personnes souffraient de carences en oligoéléments. Bien qu'ayant nettement baissé par rapport à leur niveau record du début de 2008, les prix des denrées alimentaires restent supérieurs aux tendances récentes. Par ailleurs, les récentes dépréciations des taux de change ont augmenté le coût intérieur des aliments transformés importés dans de nombreux pays en développement, dont la plupart sont des importateurs nets de produits alimentaires. En janvier 2009, l'indice FAO des prix des aliments était toujours supérieur de 27 % au niveau de 2005, et de 64 % au niveau de 2000. Les facteurs structurels exerçant des pressions à la hausse sur les prix, tels que les faibles stocks des produits alimentaires, la faible croissance de la productivité agricole, les changements climatiques et la demande en biocarburants, continuent d'exercer une influence. De nombreux experts prévoient qu'au cours des 10 prochaines années, les prix des aliments seront nettement plus élevés que les faibles niveaux enregistrés à la fin des années 90 (fig. III).

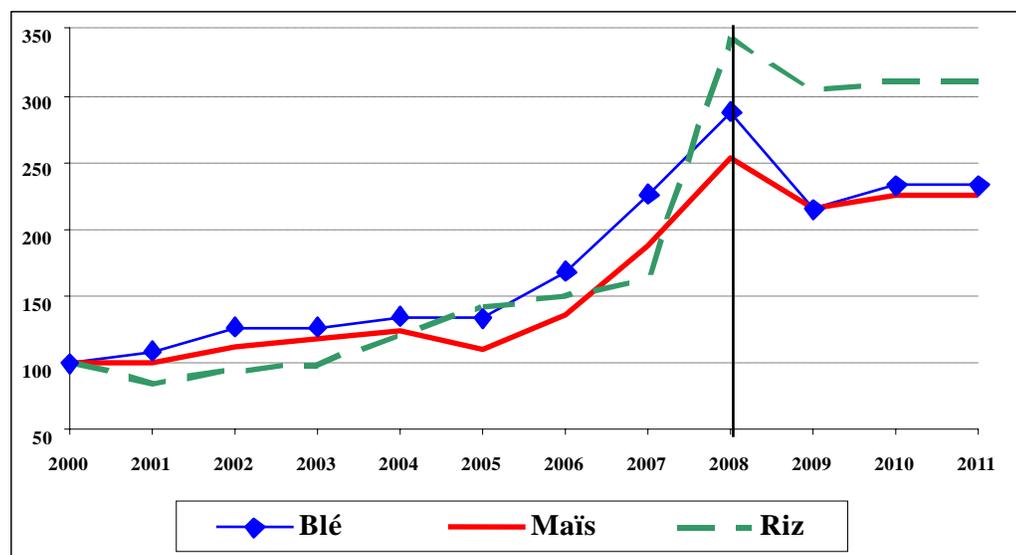
---

<sup>13</sup> Voir Organisation internationale du Travail, « The financial and economic crisis: a decent work response », (document GB.304/ESP/2). Document présenté à l'organe directeur du Comité de l'emploi et de la politique sociale (2009).

<sup>14</sup> Ibid.

Figure III  
**Les prix alimentaires sont en baisse tout en restant élevés**

(2000 = 100)



Source : CNUCED et Département des affaires économiques et sociales.

29. **La réduction des possibilités d'emploi et de revenu provoquée par la crise entraînera sans doute de nouveaux revers dans la réduction de la pauvreté et la lutte contre la faim.** Il est difficile de prévoir les incidences que la crise aura sur la pauvreté au plan mondial. Selon la plupart des estimations, la crise n'a pas encore atteint le creux : les pays sont touchés à des degrés divers en fonction des circonstances qui leur sont propres et leur aptitude à y faire face en prenant des mesures de protection sociale est extrêmement variable. Selon les estimations du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, la baisse de la croissance du revenu par habitant en 2009 pourrait ralentir sensiblement la réduction de la pauvreté. Entre 73 et 103 millions de personnes de plus pourraient rester pauvres ou le devenir, par rapport à ce que les tendances de la croissance d'avant la crise laissaient prévoir. Ce recul se ressentira essentiellement en Asie orientale et en Asie du Sud où 56 à 80 millions de personnes risquent d'être touchées, dont la moitié en Inde. La crise pourrait maintenir dans la pauvreté de 12 à 16 millions de personnes de plus en Afrique et 4 millions d'autres en Amérique latine et dans les Caraïbes.

30. **Les effets de la crise selon les catégories de revenus pourraient augmenter ses incidences sur la pauvreté.** Les travailleurs au niveau inférieur de l'échelle des emplois, notamment les jeunes et les femmes, risquent plus de perdre leur emploi ou de subir des pertes de revenus lors d'un ralentissement économique. Les travailleurs quittent déjà les secteurs dynamiques axés sur les exportations et se retrouvent sans emploi ou sont déplacés vers des activités à plus faible productivité, voire retournent dans les zones rurales. En Chine, 20 millions de travailleurs ont été déplacés de cette manière en 2008. Ces tendances risquent à l'avenir de compromettre l'action menée pour réduire la pauvreté. Même lorsque la croissance

économique reprendra, il s'écoulera un certain temps jusqu'à ce que les travailleurs puissent revenir à des activités à plus haut niveau de productivité qui offrent une rémunération plus élevée.

**31. La crise économique et financière risque d'entraîner un net ralentissement des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.** Même avant la crise et malgré l'importance des résultats obtenus, de nombreux pays n'avaient pas suffisamment progressé pour atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement<sup>15</sup>. À mesure que la crise se poursuit, l'accroissement de la pauvreté monétaire et la baisse des recettes publiques entraîneront également une baisse des dépenses publiques et privées consacrées aux services sociaux, ce qui aura des conséquences pour tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Pour l'instant, il est difficile d'estimer l'ampleur du recul, qui variera d'un pays à l'autre en fonction des politiques budgétaires en place et de la capacité institutionnelle de faire face à la crise. Les enseignements tirés des crises passées dans les pays en développement permettent de penser que ces effets pourraient ralentir considérablement la réduction de la mortalité infantile, par exemple. D'après les estimations de la Banque mondiale, une baisse prévue de la croissance du PIB à un niveau égal à la moitié de celui enregistré avant la crise pourrait entraîner par an de 200 000 à 400 000 décès d'enfants de plus que cela n'aurait été le cas en l'absence de la crise<sup>16</sup>. La recherche montre aussi que, dans bien des cas, les crises économiques tendent à accroître la probabilité de décès prématuré chez les filles plus que chez les garçons<sup>17</sup>. Les personnes âgées ont également tendance à être très touchées lorsque les dépenses sociales baissent et les prestations médicales se dégradent.

**32. La crise pourrait également faire augmenter considérablement les coûts liés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.** Les incidences de la crise sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement varieront d'un pays à l'autre, de même que le coût des efforts supplémentaires à déployer en vue de mettre ou de remettre les pays sur la bonne voie pour qu'ils atteignent ces objectifs. Une étude menée par le Département des affaires économiques et sociales utilisant un cadre type intégré pour un certain nombre des pays d'Amérique latine a établi qu'une récession prévue en 2009 et une reprise lente pour atteindre vers 2015 les niveaux de croissance d'avant la crise éloigneraient considérablement certains pays à faible revenu de la région de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement concernant l'achèvement du cycle primaire, la mortalité infantile et maternelle et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement<sup>18</sup>.

<sup>15</sup> *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement, 2008* (publication des Nations Unies, numéro de vente F.08.I.18).

<sup>16</sup> Le ralentissement prévu est conforme au taux moyen de croissance de référence du PIB estimé par l'Organisation des Nations Unies pour 2009 et 2010, en supposant la reprise en 2010. L'estimation des incidences sur la mortalité infantile se fonde sur le document de référence de la Banque mondiale intitulé « Swimming against the tide » (voir la note n° 5).

<sup>17</sup> S. Baird, J. Friedman et N. Schady, « Aggregate income shocks and infant mortality in the developing world », document de politique générale de la Banque mondiale n° 4346 (2007).

<sup>18</sup> Voir « Situation et perspectives de l'économie mondiale à la mi-2009 » (voir la note n° 1), encadré 1. L'analyse utilise un cadre à l'échelle de l'économie (MAMS) pour évaluer les facteurs déterminants et les coûts de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et les compromis macroéconomiques qui pourraient être associés à l'augmentation des dépenses publiques au titre des objectifs du Millénaire.

## C. Les femmes et la crise

33. **Les crises économiques et financières passées ont montré que les fléchissements conjoncturels ont des répercussions disproportionnées sur les femmes.** En particulier dans les pays en développement, les femmes risquent plus que les hommes de se trouver dans des situations professionnelles vulnérables ou d'être au chômage. La crise a déjà touché les principales industries d'exportation tributaires des marchés nord-américains et européens, notamment les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre dans les pays en développement comme l'habillement, les chaussures, les produits alimentaires transformés et les produits électroniques. Vu que les femmes constituent la majorité de la main-d'œuvre dans ces secteurs, les premières indications donnent à supposer que leur position sur le marché du travail a nettement empiré dans les pays où ces secteurs occupent une place importante dans la production. Ce sont plus souvent les femmes que les hommes qui occupent des emplois occasionnels et temporaires et sont moins bien rémunérées. La sécurité de l'emploi étant moindre pour elles, les femmes sont plus vulnérables à la dégradation de la conjoncture économique.

34. **Les femmes ont aussi tendance à connaître une plus grande insécurité de revenu et des responsabilités familiales plus grandes.** Les faits montrent que les diverses crises économiques et financières qui ont frappé l'Amérique latine, l'Asie du Sud et l'Europe de l'Est dans les années 90 ont accru les responsabilités familiales des femmes. Dans bien des cas, les femmes ont dû subir les conséquences de la réduction des fonds publics consacrés à la santé et à l'éducation opérée en réaction à ces crises<sup>19</sup>. La réduction des dépenses sociales a également tendance à limiter considérablement l'accès des femmes et des filles à l'éducation et aux services de santé. Les filles peuvent être retirées de l'école pour participer aux travaux ménagers en période de crise économique, ce qui accentue les écarts entre les sexes en matière d'éducation. La crise actuelle aura des répercussions analogues si rien n'est fait pour éviter la réduction des dépenses sociales.

## D. Incidences sur l'environnement

35. **La réduction des investissements consacrés à la protection de l'environnement, à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable, à la gestion de l'eau et des terres et au reboisement pourrait freiner les efforts déployés au titre de l'objectif 7 du Millénaire pour le développement et d'autres dispositions afin de rendre le développement plus durable et de contrer les effets des changements climatiques en prenant des mesures d'atténuation et d'adaptation.** Il est probable que la récession mondiale va ralentir la croissance des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, la contraction générale des investissements risque dans le même temps de réduire ceux affectés aux infrastructures et aux technologies à faible émission de carbone. De plus, la baisse des prix du pétrole n'incite guère à remplacer les combustibles fossiles par des sources d'énergie moins polluantes. La résultante de tous ces facteurs sera probablement négative. Le ralentissement de la croissance des émissions de gaz à

<sup>19</sup> Voir *Étude mondiale de 1999 sur le rôle des femmes dans le développement : la mondialisation et ses conséquences sur les femmes et l'emploi* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.99.IV.8).

effet de serre aura probablement des effets négligeables à court terme sur les concentrations atmosphériques, et partant sur les changements climatiques, en raison de la longue durée de vie atmosphérique de ces gaz. En revanche, la diminution des investissements consacrés aux énergies renouvelables et à d'autres techniques peu génératrices de carbone ralentira sans doute la baisse des coûts et les processus d'apprentissage associés au développement de leur emploi.

**36. La crise pourrait avoir encore d'autres répercussions sur l'environnement en entraînant une modification de l'utilisation des sols et un déboisement accéléré.** La baisse de la demande mondiale de bois et de produits ligneux affectera les moyens d'existence de 1,6 milliard de personnes qui sont directement ou indirectement tributaires des ressources forestières, dont 60 millions de personnes appartenant aux populations autochtones. La réduction globale de la demande pourrait alléger quelque peu la pression qui s'exerce sur les forêts, mais la demande locale risque d'augmenter du fait de la dégradation des moyens de subsistance des populations rurales. En effet, les personnes qui parmi celles-ci ont perdu leur emploi ou ne trouvent plus de débouchés pour leurs cultures de rapports chercheront à survivre en exploitant la forêt comme source d'aliments et d'énergie. C'est ce qui s'est produit lors de la crise financière qui a touché l'Asie en 1997 : les pauvres des zones rurales, luttant pour leur survie, ont défriché et brûlé d'importantes zones boisées pour les convertir à d'autres usages.

## **E. Incidences sociales et politiques**

**37. Une récession prolongée qui ne s'accompagnerait pas d'une politique suffisamment attentive aux besoins sociaux pourrait se solder par des désordres, une montée de la criminalité et l'affaiblissement des structures de gouvernance.** Le creusement des inégalités peut déclencher des troubles sociaux et politiques si des mesures suffisamment énergiques ne sont pas prises pour contrer les effets de la crise sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des autres objectifs arrêtés au niveau international. Dans plusieurs pays en développement, la crise a déjà provoqué, sous diverses formes, une plus grande instabilité. La crise des années 90, par exemple, a entraîné une augmentation considérable de la délinquance juvénile dans certains pays d'Asie. La baisse des recettes publiques et des aides sociales peut aussi limiter les moyens qu'ont les gouvernements de gérer efficacement la crise. Les défaillances des marchés à l'origine de la crise pourraient dans certains cas provoquer des défaillances de l'État. Des systèmes adéquats de contre-pouvoirs, la transparence dans l'action publique et un dialogue constructif avec la société civile sont les éléments indispensables d'une bonne gouvernance en période de forte instabilité et de pénurie de ressources.

**38. Des efforts particuliers devront être faits pour renforcer le partenariat international pour le développement conformément à l'objectif 8 du Millénaire pour le développement.** Le principe de solidarité mondiale nous impose à tous de répondre aux besoins des plus vulnérables. Nos problèmes sont inextricablement liés. Une riposte efficace aux effets de la crise économique et financière sur le développement facilitera une action concertée dans les domaines des changements climatiques, de la justice sociale et des droits de l'homme.

## IV. Ripostes mondiales à la crise

39. **La crise économique actuelle appelle un nouveau multilatéralisme.** En raison de son envergure, elle exige des solutions concertées au niveau mondial. Une coordination internationale insuffisante pourrait non seulement compromettre la reprise économique et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, mais pourrait aussi avoir des répercussions de plus vaste ampleur au plan de la sécurité. L'histoire montre que l'unilatéralisme économique entraîne souvent l'unilatéralisme politique et l'accroissement des tensions entre les pays. Fait encourageant, dans le cas présent les institutions internationales et les États Membres se sont mobilisés pour faire face à la crise et sont en voie d'adopter des mesures concertées. Mais il faut aller plus loin. La présente section passe en revue les initiatives politiques et les mesures concrètes prises par l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et des États Membres.

40. **Les mesures en question doivent être mises en œuvre et complétées d'urgence pour éviter que la crise économique et financière ne se transforme en un désastre humanitaire qui compromettrait la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.** Faute d'une action suffisamment énergique, le développement peut connaître un arrêt brutal qui aurait des incidences à long terme sur la croissance économique, la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et la maîtrise des changements climatiques. À supposer, par exemple, que des pays soient contraints de réduire leurs dépenses de santé, d'éducation et d'aide sociale en raison de l'insuffisance de l'appui reçu de la communauté internationale, les enfants qui en pâtiront aujourd'hui en subiront les conséquences tout au long de leur vie. La lutte contre la crise ne doit pas se limiter à éviter les souffrances et les privations, mais doit aussi être l'occasion de jeter les bases d'un développement mondial véritablement durable donnant la priorité à la création d'emplois, à la lutte contre la pauvreté, à la recherche de l'équité et à l'amélioration de la gouvernance économique. Il faudrait aussi établir des mécanismes de suivi plus rigoureux afin d'être en mesure à l'avenir de prévenir et de déceler les situations d'urgence mondiales en matière de développement et d'y remédier de manière plus rapide, mieux coordonnée et plus efficace.

### A. Dispositions prises par le système des Nations Unies

41. **Pour lutter contre la crise économique mondiale, le système des Nations Unies a mobilisé ses différentes composantes afin d'aider les pays et les groupes vulnérables à faire face aux conséquences de la récession.** Outre les activités courantes menées par les divers organismes, le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) – qui réunit les responsables de l'ensemble des organisations, fonds et programmes des Nations Unies – a lancé neuf initiatives importantes à l'échelle du système<sup>20</sup>. Le thème fédérateur de ces initiatives est la volonté commune d'aider les pays et la communauté mondiale à affronter la crise, à accélérer la reprise et à instituer un

<sup>20</sup> Communiqué du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination du 5 avril 2009 et note de synthèse connexe du Conseil sur la crise financière mondiale et son incidence sur les activités du système des Nations Unies (CEB/2009/HLCP-XVII/CRP.1), d'avril 2009.

processus de mondialisation équitable et sans exclusive offrant à tous la possibilité d'un développement économique, social et environnemental durable.

**42. Faisant face à l'avenir avec détermination, le CCS s'est engagé à promouvoir les transformations nécessaires dans un certain nombre de domaines :**

- **Financement supplémentaire pour les plus vulnérables**, initiative consistant à promouvoir et concevoir un mécanisme commun Banque mondiale/système des Nations Unies pour l'octroi de ce financement, y compris par le biais du Fonds d'aide aux pays vulnérables de la Banque mondiale;
- **Plus grande sécurité alimentaire**, grâce à des programmes renforcés de lutte contre la faim et à l'apport d'une aide plus importante aux agriculteurs des pays en développement. Cette initiative pourrait être prise en charge par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire établie par le Secrétaire général, dont elle viendrait compléter les travaux;
- **Promotion des échanges**, passant par la lutte contre le protectionnisme et la conclusion du Cycle de Doha et par le renforcement des initiatives d'aide pour le commerce et du financement des échanges;
- **Initiative en faveur de l'économie verte**, consistant à promouvoir des investissements conçus pour protéger durablement l'environnement et l'adoption de comportements sans effet nuisible sur le climat;
- **Pacte mondial pour l'emploi**, ayant pour objet de stimuler l'emploi, la production, l'investissement et la demande globale, en offrant à tous la possibilité de trouver un travail décent;
- **Protection sociale minimale**, couvrant les services sociaux de base, le logement, l'accès à l'autonomie et la protection des pauvres et des personnes vulnérables;
- **Dispositif d'urgence pour répondre aux besoins humanitaires et assurer la stabilité sécuritaire et sociale**, l'objectif étant de protéger la vie des personnes et leurs moyens d'existence, de lutter contre la faim, de fournir l'aide humanitaire nécessaire, de protéger les personnes déplacées et d'améliorer la sécurité et la stabilité sociale;
- **Technologie et innovation**, domaine dans lequel l'initiative vise la création d'infrastructures technologiques pour faciliter la promotion de l'innovation et l'accès à cette dernière;
- **Suivi et analyse**, domaine dans lequel il s'agit de renforcer la surveillance macroéconomique et financière et de mettre en place des systèmes efficaces de détection rapide des revirements conjoncturels.

**43. Dans le cadre de l'initiative relative aux dispositifs de suivi et d'analyse, le CCS a également décidé de créer d'urgence, à l'échelle du système, un mécanisme de suivi et de détection des vulnérabilités, après avoir constaté que l'on manquait d'informations au sujet des répercussions de la crise actuelle sur les groupes les plus vulnérables.** Au cours de la dernière décennie, la communauté internationale a mis en place une pléthore de dispositifs d'alerte dont l'objet est de réunir rapidement, à l'échelon mondial, des informations sur l'apparition

d'épidémies, les catastrophes naturelles, les signes annonciateurs d'une sécheresse ou d'une famine et les changements climatiques. Ces outils se sont révélés très utiles pour ce qui est de suivre des risques particuliers et d'informer les responsables politiques des nouveaux problèmes d'envergure mondiale. Toutefois, la crise économique et financière a révélé qu'il existait très peu de mécanismes permettant de dresser un panorama complet des multiples répercussions qu'ont les chocs mondiaux sur la vie des plus pauvres et des plus vulnérables. Certes, on ne manque ni de projections ni de données empiriques, mais il est très difficile de réunir en temps réel des données rigoureuses illustrant les incidences de ces chocs sur les ménages les plus défavorisés.

**44. Le Mécanisme des Nations Unies pour la détection mondiale des vulnérabilités permettra de s'assurer qu'en cas de crise mondiale le sort des plus pauvres et des plus démunis ne sera pas négligé par la communauté internationale.** Grâce à la surveillance constante qui sera exercée par ce moyen entre le moment où les vulnérabilités apparaissent et celui où elles s'aggravent considérablement, on pourra combler le vide qui existe actuellement entre le moment où une crise mondiale frappe les populations vulnérables et celui où les responsables politiques sont informés de cet impact par la publication de statistiques officielles.

## **B. Mesures prises au niveau international**

**45. Les États Membres, les institutins multilatérales et les organismes régionaux sont convenus d'adopter de nouvelles mesures concertées pour faire face à la crise financière et économique.** Ces initiatives sont le fruit d'échanges intervenus notamment dans les instances suivantes: la Conférence internationale sur le financement du développement, organisée à Doha en 2008; les réunions tenues en avril 2009 par le Comité monétaire et financier international du Conseil des Gouverneurs du Fonds monétaire international et le Comité ministériel conjoint des Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds sur le transfert de ressources réelles aux pays en développement (Comité du développement); la réunion du Groupe des 24, tenue en avril 2009; la Commission d'experts du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les réformes du système monétaire et financier international; le Dialogue thématique interactif de l'Assemblée générale sur la crise financière et économique mondiale; et les deux premiers sommets des leaders du Groupe des 20.

**46. Lors de leur sommet de Londres, tenu le 2 avril 2009, les leaders du Groupe des 20 sont convenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour apporter une solution mondiale à la crise économique et financière mondiale.** Ils se sont engagés à rétablir la confiance, promouvoir la croissance et créer des emplois, réparer le système financier, rétablir les activités de prêt, renforcer la réglementation financière pour rebâtir la confiance, renflouer et réformer les institutions financières internationales pour surmonter la crise et prévenir d'autres crises à l'avenir, promouvoir le commerce mondial et l'investissement et bannir le protectionnisme, pour favoriser la prospérité, et assurer une reprise généralisée, respectueuse de l'environnement et durable. Ils ont annoncé un programme d'appui de 1 100 milliards de dollars, destiné à rétablir le crédit, la croissance et l'emploi au sein de l'économie mondiale. Dans le cadre de ce programme, ils sont convenus de tripler les ressources mises à la disposition du Fonds monétaire international (FMI)

à 750 milliards de dollars, y compris une nouvelle allocation de droits de tirage spéciaux (DTS) équivalant à 250 milliards de dollars, à soutenir de nouveaux prêts par les banques multilatérales de développement à hauteur d'au moins 100 milliards de dollars et à utiliser les ressources provenant de la vente de réserves d'or du FMI pour octroyer un montant supplémentaire de 6 milliards de dollars aux pays à faible revenu, à des conditions favorables et souples, durant les deux ou trois prochaines années.

47. **L'enveloppe de 1 100 milliards de dollars permettra notamment de soutenir la protection sociale, de stimuler les échanges et de continuer à assurer le développement dans les pays à faible revenu, à hauteur de 50 milliards de dollars.** Pour atteindre cet objectif et conscients que la crise actuelle a un impact disproportionné sur les couches vulnérables dans les pays en développement, les leaders du Groupe des 20 ont réaffirmé leur engagement à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement et leurs engagements respectifs en matière d'aide publique au développement, notamment les engagements concernant l'Initiative Aide pour le commerce, l'allègement de la dette et les engagements de Gleneagles pour 2010, particulièrement vis-à-vis de l'Afrique subsaharienne. Le défi qu'il faudra relever consiste à garantir le transfert suffisant et opportun de ces ressources aux pays en développement. Il reste encore beaucoup à faire pour identifier les ressources et financer ces engagements.

48. Les États Membres, les institutions multilatérales et les organismes régionaux ont pris un train de mesures visant à faire face à certains aspects spécifiques de la crise. Il s'agit notamment des mesures suivantes :

- **Mise en œuvre de plans de relance budgétaire sans précédent** se chiffrant à quelque 2 700 milliards de dollars [environ 4 % du produit mondial brut (PMB)]. De nouvelles dispositions devront être prises pour renforcer et mieux coordonner ces plans de relance et aussi pour faire en sorte que les pays en développement tirent parti de ce volume considérable de financement;
- **Des programmes spécifiques d'appui direct et indirect aux institutions financières** en vue d'assurer une recapitalisation satisfaisante des banques, d'instaurer la confiance vis-à-vis de la solvabilité du secteur financier et de rétablir les crédits intérieurs et les flux de capitaux internationaux;
- **Des mesures visant à créer un cadre de réglementation et de contrôle macroprudentiel plus solide, plus étendu et plus cohérent à l'échelle mondiale, conjointement avec des systèmes d'alerte précoce qui permettent de mieux identifier les risques courus par le secteur financier et d'y faire face.** Il s'agit notamment d'initiatives visant à étendre la réglementation et le contrôle à toutes les institutions financières d'importance systémique, aux instruments et aux marchés, y compris les fonds spéculatifs et les agences de notation, et à appliquer des principes plus rigoureux aux systèmes de rémunération et d'indemnisation, de manière à éviter les prises de risques excessives;
- **Le renforcement de la coopération fiscale internationale, y compris des mesures à l'encontre des juridictions qui ne coopèrent pas et autres paradis fiscaux,** en vue de réduire la fraude fiscale et de renforcer les capacités fiscales des gouvernements dans le monde entier. D'importantes mesures en faveur de l'échange de renseignements ont déjà été prises par le

Comité d'experts des Nations Unies sur la coopération internationale en matière fiscale et, pour un groupe plus limité de pays, par le biais de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);

- **Des conditions d'accès plus souples et un accès plus rapide au financement de la balance des paiements assuré par le FMI**, grâce à la création de la Ligne de crédit modulable du Fonds et à des accords de précaution de montant élevé, ainsi qu'à la décision du Fonds de doubler les limites d'accès des pays à faible revenu aux prêts concessionnels;
- **Un financement plus important, plus efficient et plus prévisible au profit des plus vulnérables**, comme suite à la réaffirmation, par les donateurs, de divers engagements non honorés en matière d'aide et aux mesures qu'ils prennent pour réaliser le Programme d'action d'Accra de 2008;
- **Des réformes en cours, destinées à renforcer la pertinence, la crédibilité, la responsabilité, l'efficacité et la légitimité à long terme des institutions financières internationales**. Il s'agit notamment de mettre en œuvre d'importantes réformes portant sur les quotas, les voix et la représentation au sein des structures de gouvernance du FMI et de la Banque mondiale, en vue d'améliorer la cohérence des systèmes monétaire, financier et commercial internationaux et de les rendre plus conformes aux objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement;
- **Un suivi attentif de la viabilité de la dette des États Membres, qui permette d'évaluer l'impact que pourrait avoir une reconfiguration de nos structures de gouvernance financière et économique internationale**. Les mesures envisageables comprennent notamment un assouplissement du cadre de viabilité de la dette et un réexamen des initiatives passées visant à établir un mécanisme international de restructuration de la dette souveraine et d'allègement de cette dette dans les cas d'insolvabilité;
- **Des engagements à éviter tout renforcement du protectionnisme et à faire avancer rapidement la série de négociations de Doha vers une conclusion réellement axée sur le développement**. En novembre 2008, l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) et les leaders du Groupe des 20 ont signé des engagements visant à éviter les mesures protectionnistes. De fait, il ressort des données fournies par la Banque mondiale que 17 membres du Groupe des 20 ont mis en œuvre 47 mesures de restriction du commerce au détriment d'autres pays. En lieu et place de ces mesures, les exportations des pays les moins avancés, y compris le coton, devraient bénéficier d'un accès immédiat sur tous les marchés mondiaux. Il y a lieu de renforcer l'appui accordé au titre de l'aide à la facilitation des échanges, de manière à ce que ces pays puissent surmonter leurs difficultés structurelles et renforcer leur compétitivité dans le cadre du relèvement d'après crise.

49. **Malheureusement, aucune mesure concertée n'a été prise pour protéger les travailleurs migrants, qui doivent subir de nouvelles restrictions et, dans certains cas, des mesures d'expulsion de leur pays d'accueil**. Il faut mettre un terme à l'imposition de nouvelles restrictions aux travailleurs migrants et démanteler les mesures existantes. La communauté internationale doit veiller à ce que la crise ne suscite pas des réactions hostiles envers les travailleurs migrants

dans les pays d'accueil, et éviter de compromettre la relance et le développement dans les pays d'origine en adoptant des mesures qui entravent l'emploi et les envois de fonds de ces migrants.

### C. La nécessité d'une réforme systémique

**50. Les mesures que nous prenons pour faire face à la crise doivent nous permettre de nous attaquer non seulement à une situation d'urgence mondiale en matière de développement mais aussi aux causes systémiques de cette crise.** En prenant le relais des initiatives en cours et en les accompagnant de nouvelles mesures, nous devrions veiller à :

- Tenir compte des réalités des déséquilibres mondiaux actuels;
- Réduire les asymétries entre pays développés et pays en développement en adoptant les mesures anticycliques nécessaires et en renforçant la protection sociale;
- Éliminer les dysfonctionnements du système financier mondial;
- Veiller à ce que les mesures de relance économique évitent de revenir au schéma passé de croissance insoutenable, privilégient plutôt la création d'emplois et la réduction de la pauvreté et jettent les bases d'un développement mondial véritablement soutenable.

Si ces solutions ne sont pas adoptées, une crise encore plus grave du développement s'ensuivra, y compris de nouveaux revers dans les efforts consacrés à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. L'aggravation du chômage et de la pauvreté va accroître les besoins sociaux des pays, alors qu'en raison des baisses des recettes publiques ils disposeront de moins de ressources pour répondre à ces besoins. Si les pays en développement sont amenés à réduire les dépenses sociales, ces réductions auront des conséquences durables pour l'éducation et la santé de leurs populations, et les enfants et les jeunes gens en pâtiront toute leur vie. S'ils sont obligés de réduire ou de retarder les investissements essentiels consacrés à l'infrastructure, au développement agricole et aux « technologies vertes », il en résultera des répercussions à long terme sur la lutte contre la pauvreté, la sécurité alimentaire et l'atténuation des changements climatiques.

**51. Il faudrait engager d'urgence, au plan mondial, une initiative concertée suivant trois axes clefs, en trouvant un juste équilibre entre la nécessité d'obtenir des résultats immédiats et celle de réaliser les objectifs de développement à plus long terme. Ces axes consisteront à :**

- Assurer une relance macroéconomique convenablement coordonnée, fondée sur le développement durable;
- Régler les problèmes structurels et réformer les mécanismes de gouvernance économique générale;
- Améliorer les mécanismes de suivi pour assurer une plus grande éthique de responsabilité dans le cadre des mesures publiques d'intérêt mondial et améliorer l'aptitude à détecter les crises du développement dans le monde et à leur faire face.

Les mesures que nous engageons pour faire face à la crise doivent non seulement relancer la croissance à court terme et assurer une plus grande stabilité financière mais aussi créer les conditions susceptibles de favoriser le développement durable, des emplois plus décents, un investissement plus effectif, de meilleures politiques technologiques et l'accès de tous au secteur financier aux niveaux national et international.

**52. Les organismes des Nations Unies peuvent, en collaboration étroite avec les institutions de Bretton Woods, prendre des initiatives dans tous ces domaines et veiller à la cohérence des politiques entre eux-ci<sup>21</sup>.** L'Organisation des Nations Unies offre un forum exceptionnel où peuvent être examinées conjointement des questions clefs telles que le développement, le changement climatique, les droits de l'homme, la paix et la sécurité, ainsi que la relation entre ces différentes questions. Certains États Membres ont proposé que la coordination soit assurée dans le cadre du nouveau Conseil économique mondial, qui fait partie des organismes des Nations Unies, ou par le biais d'une réforme du Conseil économique et social.

## V. Récapitulatif des principales recommandations

53. Les principales recommandations peuvent se résumer comme suit :

**a) Face à la crise économique et financière mondiale, il faut que le système multilatéral exploite toutes les ressources dont il dispose et fasse appel à toutes ses capacités pour réagir vite, de façon coordonnée et avec efficacité. Des initiatives sans précédent ont déjà été prises à l'échelle mondiale, mais il en faut encore, d'urgence;**

**b) La communauté internationale doit étudier les moyens de mieux coordonner les mesures de relance budgétaires à venir, compte étant tenu comme il convient des déséquilibres mondiaux, de l'effet déstabilisateur des fluctuations monétaires et de la nécessité de ne pas empêcher les pays en développement de prendre des mesures anticycliques;**

**c) Les plans de sauvetage concernant le secteur financier doivent prioritairement ouvrir à nouveau aux secteurs productifs l'accès à des crédits à coût abordable, grâce à la reconstitution des capitaux des banques et à la réforme des réglementations;**

**d) Il faut qu'une beaucoup plus grosse part des liquidités internationales créées pour les financements d'urgence soit offerte aux pays en développement, aux besoins desquels il faut répondre avec souplesse et de telle façon que cela renforce les effets de leur politique anticyclique;**

**e) Il faut que les crédits au développement et l'aide publique au développement soient nettement accrus, afin que les pays en développement puissent compter sur des financements souples qui leur permettent de réagir rapidement face à la crise en même temps qu'ils investissent à long terme dans le développement humain et dans la viabilité de l'économie mondiale. Il faudra pour cela renflouer encore les capitaux des banques de développement**

<sup>21</sup> Le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a décidé de se pencher sur cette question lors de sa réunion des 4 et 5 avril 2009.

multilatérales et accélérer l'exécution des engagements déjà pris en matière d'aide;

f) Il faut remiser les politiques commerciales protectionnistes et résister contre toute tentation de les renforcer. Il faut s'efforcer encore plus activement de faire en sorte que les négociations commerciales de Doha aboutissent à des résultats véritablement axés sur le développement. Il faut que l'aide supplémentaire prévue pour faciliter les flux commerciaux soit encore augmentée, particulièrement en ce qui concerne le financement des échanges commerciaux. Il faut que les marchés soient immédiatement ouverts aux exportations des pays les moins avancés, afin de favoriser le redressement de ceux-ci;

g) Il faut mettre fin à la discrimination subie par les travailleurs migrants. Ceux-ci devraient avoir la possibilité de percevoir des revenus qui leur permettent d'en rapatrier une partie et de contribuer ainsi au relèvement de leur pays;

h) La communauté internationale doit continuer d'examiner la nécessité de procéder à une réforme complète et vigoureuse du secteur financier, en tenant tout particulièrement compte des retombées possibles de cette réforme sur les pays en développement;

i) Il faut renforcer la coopération internationale dans le domaine fiscal, et il conviendrait que le Comité d'experts de la coopération internationale en matière fiscale soit élevé au rang de comité intergouvernemental;

j) Il faut que la question de la viabilité de la dette soit surveillée de près. Il faut examiner la question de la souplesse du cadre de viabilité de la dette, et la communauté internationale doit se demander s'il conviendrait de créer un mécanisme international de restructuration et d'allègement de la dette souveraine;

k) Il faut que la réforme des institutions de Bretton Woods se poursuive, afin que leur capacité de prévenir et de gérer les crises futures soit renforcée, ainsi que leur légitimité;

l) La structure du système financier international doit non seulement assurer une plus grande stabilité financière mais aussi créer les conditions voulues pour la réalisation du développement durable, l'amélioration des conditions d'emploi, le renforcement de l'efficacité des investissements, le perfectionnement des politiques en matière de technologie et l'institution de l'ouverture financière, tant au niveau du pays qu'à l'échelon international;

m) Il faut que la communauté internationale mette en place des institutions et une architecture adaptées aux problèmes auxquels se heurte le monde. L'ONU est un lieu sans équivalent où examiner en même temps des questions capitales telles que celles du développement, des changements climatiques, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité, ainsi que les rapports qui existent entre elles.